



CVIM

ACCOMPAGNEMENTS

Procédure pour l'identification des Conditions du Spectre Autistique à destination des clients

L'équipe du CVIM a mis sur pied une procédure d'identification interdisciplinaire qui implique de 3 à 9 professionnels du Centre, afin d'avoir une image la plus objective et complète possible du profil de la personne, de ses difficultés et de ses forces.

Modules obligatoires	Description	Prix
Coordination V. RAEMAKERS C. LEROY / L. NICOLAI / D. STREE (2h)	<ul style="list-style-type: none"> Anamnèse Questionnaire des ressources et des besoins IMNE : pour cerner les intelligences privilégiées et les besoins émotionnels, sociaux, cognitifs et corporels. 	50€ / heure +10€ de test
Questionnaire qualitatif C. VALLEE (1h) Logopède	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire SRS : pour mieux cerner les difficultés rencontrées au quotidien. Pour les enfants, leur présence n'est pas obligatoire, la présence des deux parents est idéale, la présence des fratries est déconseillée. Explications de l'ensemble des démarches de la procédure SA. 	50€ / heure
Entretien semi-structuré avec les parents ou un proche (tuteur) C. VALLEE / (C. LEROY)* (2h) Logopède / Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> ADI-R analyse des comportements - interactions sociales - communication et langage. Contextualisation à partir de situations de vie, d'objets, photos de la personne étant petite. Remarque : les dernières 30 minutes sont consacrées à la correction des résultats. La séance dure donc 1h30. 	50€ / heure +5€ de test
Évaluation basée sur des mises en situation (V-A DACOS) / (C. LEROY) / L. SANGIOVANNI (2h) Psychologues	<ul style="list-style-type: none"> ADOS II : pour évaluer les compétences sociales. Remarque : les dernières 30 minutes sont consacrées à la correction des résultats. La séance dure donc 1h30. 	50€ / heure +20€ de tests
Évaluation neuropsychologique E. KERRINCKX (2h) Neuropsychologue	<ul style="list-style-type: none"> Bilan neuropsychologique : pour mieux cerner les éventuels particularités au niveau de la mémoire, de l'inhibition, de la planification, de l'attention, etc.. 	50€ / heure +20€ de tests
Evaluation du traitement de l'information A. de BEER (1h) Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> Tests pour évaluer le style de traitement de l'information et le décodage d'informations sociales 	50€ / heure
Test d'intelligence A. de BEER / E. KERRINCKX / (V-A DACOS) L. SANGIOVANNI (1 x 2h) Le psychologue qui fait passer le test doit déjà avoir vu la personne précédemment.	<ul style="list-style-type: none"> Test de QI (WPPSI IV, WISC V ou WAIS IV) : pour connaître le niveau intellectuel et les éventuelles zones de haute potentialité. <p>Si un test de QI a déjà été réalisé dans de bonnes conditions il y a moins de 2 ans, cette étape n'est pas nécessaire.</p>	50€ / heure +20€ de tests
Évaluation logopédique C. VALLEE (2x1h) Logopèdes Obligatoire pour les enfants jusqu'à la fin du primaire	<ul style="list-style-type: none"> EVALO (enfants de 2-6 ans) : Évaluation du langage oral et de la pragmatique + méthodologie d'observation clinique en vue d'une éventuelle orientation vers des examens complémentaires EXALANG (de 3 ans à 10 ans) : Evaluation du langage oral, écrit + mémoire et attention Questionnaire qualitatif aux parents/ à l'adulte 	64,40€ / heure
Réunion d'équipe interdisciplinaire (1h) Une fois que tous les examens ont été réalisés	<ul style="list-style-type: none"> Concertation entre les professionnels issus des différentes disciplines Choix du professionnel qui rendra les conclusions 	Forfait de 100€
Remise des conclusions par un professionnel du CVIM qui a fait passer les tests et qui était présent à la réunion interdisciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> Partage et explication du rapport d'identification <p>NB : à la demande du client, le rapport peut être rendu par deux professionnels dont un au-moins était présent à la réunion interdiscip.</p>	50€ / heure/ professionnel



CVIM

ACCOMPAGNEMENTS

Procédure pour l'identification des Conditions du Spectre Autistique à destination des clients

NB : Après la réunion interdisciplinaire, en cas d'impossibilité à parvenir à une décision collégiale cohérente, un ou des entretiens d'évaluations supplémentaires peuvent être proposés au client.

Ce premier tableau reprend les modules obligatoires. Le nombre d'heures nécessaires est repris à titre indicatif. Il est parfois possible, qu'en fonction du profil de la personne, un examen complémentaire soit proposé.

Il est fortement conseillé de commencer par la coordination. Les autres modules obligatoires peuvent être réalisés dans l'ordre de votre choix.

Des remises de conclusions partielles, inhérentes à chaque évaluation, sont possibles à la demande, via un rendez-vous présentiel avec le professionnel concerné (50€ / heure). Ces conclusions intermédiaires ne sont pas envoyées par courriel. Elles peuvent faire l'objet d'un remboursement partiel de la part de certaines mutuelles, comme un/des RV auprès d'une /un psychologue.

Le rapport indique un avis final quand à la mise en évidence de Conditions du Spectre Autistique (CSA), il n'a cependant pas valeur d'un diagnostic officiel. Celui-ci ne peut être rendu que par un psychiatre. Le CVIM ne compte actuellement pas de psychiatres dans son équipe. Nous collaborons avec différents psychiatres et pédopsychiatres. Avec votre accord, nous transmettons à votre psychiatre ou pédopsychiatre vos résultats. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous au début du processus afin que votre psychiatre puisse déjà faire connaissance et effectuer une anamnèse indépendante avant que nous ne lui partagions les résultats de l'équipe interdisciplinaire du CVIM.

Une réunion interdisciplinaire avec le spécialiste et l'équipe du CVIM, peut également être envisagée à la demande spécifique du client. Les honoraires du médecin sont compris dans la nomenclature et pris en charge par l'INAMI mais les honoraires de l'équipe du CVIM sont comptabilisés comme un RV de réunion d'équipe (forfait 100€).

Si vous consultez déjà un (pédo)psychiatre, nous pouvons prendre contact avec votre médecin spécialiste et lui expliquer les résultats repris dans votre rapport.

Les étapes suivantes ne sont pas obligatoires mais sont conseillées pour améliorer l'accompagnement et la précision de l'identification.

Évaluation nutritionnelle D. BOURGEOIS (2h) Nutritionniste	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'impact du volet alimentaire sur les fonctions physiologiques Analyse des comportements en lien avec l'alimentation Propositions éventuelles d'aménagements progressifs des habitudes alimentaires 	50€ / heure
Évaluation de la dynamique psychomotrice L. HAVARD (psychomotricien)	<ul style="list-style-type: none"> Fluidité psychocorporelle, adaptabilité relationnelle et affective Observation en situation interactive 	40€ / heure
Coordination en milieu familial/scolaire/professionnel L. NICOLAI / S. ROBINET / M. SPRONCK / C. VALLEE Coordinateurs pédagogiques-professionnels (3-4h)	Voir procédure coordination en milieu scolaire/professionnel <ul style="list-style-type: none"> Pré-visite Visité (école ou milieu professionnel) - mise en place des aménagements raisonnables et du projet Feedback (à l'enfant et ses parents ou à l'adulte) Suivi du projet 	50€ / heure + 0,5€/km
Test adaptatif A. de BEER (2h) Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> VABS - II (Vineland Adaptive Behavior Scales) : pour mesurer le niveau d'autonomie et d'adaptation. <p>Est surtout utile pour compléter le dossier en vue d'introduire une demande d'allocations familiales majorées. Il consiste en un entretien avec la personne qui connaît le mieux l'enfant.</p>	50 € / heure +10€ de test
Réunion d'équipe pluridisciplinaire (1h) Une fois que tous les examens ont été réalisés	Une nouvelle concertation entre les professionnels issus des différentes disciplines peut s'envisager avec de nouveaux questionnaires, si un consensus n'a pas été trouvé lors de la première réunion d'équipe.	Forfait de 100€
Dossier administratif	Aide pour compléter le dossier DGPH (Direction Générale des	50 € / heure



Procédure pour l'identification des Conditions du Spectre Autistique à destination des clients

ACCOMPAGNEMENTS

M. SPRONCK Accompagnateur en milieux scolaires	Personnes Handicapées) en vue d'une demande d'allocations familiales majorées.	
Permanences gratuites M. SPRONCK Accompagnateur en milieux scolaires	Les derniers vendredis de chaque mois de 17h à 19h. Réservation au secrétariat pour 1/2h d'entretien avec le professionnel, en vue d'obtenir un conseil général dans le domaine des besoins spécifiques.	Gratuit

Un bilan de suivi avec un des coordinateurs, Christelle LEROY, Laurence NICOLAI, Valérie RAEMAKERS, Michel SPRONCK, Delphine STREE ou Cindy VALLÉE, trois mois après l'identification est également conseillé pour analyser ce qui a été mis en place et envisager la suite de l'accompagnement.

*NB : Certains professionnels sont notés entre parenthèses car ils sont en cours de formation.